

## QUATRE MOIS DE TRAVAUX : POUR QUELS RESULTATS ATTENDUS ?

Comme l'affirme le Père BICABA, le défi de la générosité permettra de donner une peau neuve à notre paroisse. Le projet de rénovation, approuvé dans sa globalité par les équipes du diocèse, permettra à notre église de retrouver ses couleurs originelles, étonnamment très claires, et à la mettre en valeur.

Pour ce faire, les colonnes et les parements latéraux (éléments préfabriqués en béton) seront manuellement lessivés à l'eau savonneuse. L'ensemble sera ensuite repeint dans un ton très neutre, fortement blanc, très légèrement gris mais surtout pas à base de jaune !! La teinte finale sera définie après nettoyage des vitraux pour mieux mesurer l'impact des couleurs des vitraux sur les colonnes et parements blanchis.

### Sous une voûte bleue étoilée

La voûte subira le même lessivage et laissera apparaître un ciel bleu clair aux étoiles dorées. Les premiers essais faits il y a 2 semaines nous confortent dans ce résultat. Localement, la voûte sera restaurée car certains pochoirs dorés ont été abîmés par la présence de salpêtre.

Nous en profiterons pour réviser et nettoyer les 2 faces des vitraux, et pour prévoir en partie basse de chaque vitrail, une évacuation vers l'extérieur de l'eau de condensation intérieure, responsable de salissure.

L'éclairage (actuellement aux normes électriques) sera revu et optimisé en fonction des résultats obtenus après nettoyage.

### Travaux de début mai à fin août

La totalité de l'édifice recevra un platelage total (plancher de travail à 10m de hauteur) et permanent pendant toute la durée des travaux (début mai à fin août 2013). Ce platelage s'appuiera, de part et d'autre, sur des tours d'échafaudage situées proche des vitraux et entre les colonnes, tel qu'actuellement visible au fond de l'église. Les nefs latérales seront vides de bancs et feront



La grande Nef et l'autel, à l'origine

office de couloir pour revenir s'asseoir. La disposition de la nef centrale restera inchangée.

En termes d'incidence sur le fonctionnement de la paroisse et les travaux étant réalisés en semaine, **l'entrée et l'occupation de l'église en semaine seront interdites pour raison de sécurité.** L'église sera rendue propre par l'entreprise chaque fin de semaine, pour les célébrations du week-end. Il est à noter que **l'orgue** sera protégé pendant toute la durée des travaux, y compris le week-end. Il sera donc **inutilisable pendant 4 mois**, pour ne pas prendre le risque de l'abîmer.

Le beau défi de la générosité auquel nous sommes appelés pour financer en partie ces travaux nous permettra, en fin de projet, de nous réunir dans une belle église très claire, sous un beau ciel bleu étoilé.

Olivier Windsor

Pour être régulièrement informés sur l'actualité des 100 ans, la souscription et l'évolution des travaux, allez sur le site [www.saintepauline.fr](http://www.saintepauline.fr) (rubrique « 100 ans »).



# 1913-2013 : SAINTE-PAULINE A 100 ANS



## Tous debout, « comme un seul homme », pour Sainte-Pauline !

« Quand arriva la fête du septième mois, tout le peuple se rassembla comme un seul homme... » (Néhémie 8, 1). Ces paroles du prophète Néhémie montrent que les fêtes jubilaires sont l'occasion d'un « rassemblement » ayant un sens profond : « Comme un seul homme », affirme-t-il. De la célébration d'une année jubilaire découlent des grâces particulières que Dieu accorde à son Peuple. Au-delà de la joie et des manifestations festives, arrivent les dons spirituels que Dieu réserve à ses enfants : l'unité, le renouvellement de la foi, le « rassemblement », c'est-à-dire, l'« *ecclesia* » qui signifie « l'Eglise » ou « l'assemblée », l'Assemblée du Peuple de Dieu.

Le psalmiste invite le Peuple des croyants à célébrer des fêtes jubilaires par ces termes :

« Criez de joie pour Dieu notre force, acclamez le Dieu de Jacob  
Ouvrez le concert, frappez le tambourin, la douce harpe ainsi que la lyre ;  
Sonnez du cor au mois nouveau, à la pleine lune, au jour de notre fête »

(Psaume 8, 2-4)

Juillet 1913 – juillet 2013 : cent ans ! Quelles sont nos raisons pour acclamer le Seigneur, pour lui rendre grâce et pour quels bienfaits ? L'unité, la fraternité ou le vivre ensemble à Sainte-Pauline, et surtout la détermination, la fréquentation et la vie des sacrements pour redonner un visage éclatant à notre paroisse, seront des indicateurs jubilaires et des motifs d'action de grâce profonde.

Notre action de grâce est bâtie sur des axes solides pour le renouvellement de notre foi : le défi de la jeunesse, le défi de la mémoire, le défi de l'accueil et enfin, le défi de la générosité. Ces défis ne disparaîtront pas, je l'espère, avec la fermeture de la porte jubilaire, mais resteront imprimés dans notre agir chrétien en nous engageant plus en avant dans le témoignage de notre foi chrétienne.

Tous debout, « comme un seul homme » pour Sainte-Pauline !

Abbé Thomas BICABA

N° spécial 100 ans de l'église Sainte-Pauline - février 2013

Paroisse Sainte - Pauline : 55, Bd. d'Angleterre- 78110 Le Vésinet

Tél : 01 39 76 69 68 - Fax : 01 34 80 04 39 - mail: [contact@saintepauline.fr](mailto:contact@saintepauline.fr) - Site internet : [www.saintepauline.fr](http://www.saintepauline.fr)

# 2013 : plusieurs défis pour les 100 ans de notre église

**Juillet 1913** : la construction de Sainte-Pauline se termine après deux ans de travaux. Notre église n'est encore qu'une chapelle qui deviendra paroisse en 1919.

Cette année est donc l'année de son centenaire et nous sommes appelés, paroissiens et habitants du quartier à le fêter dignement de janvier à décembre. Une équipe de paroissiens réfléchit et prépare depuis plus d'un an cet anniversaire.

**100 ans, c'est un jubilé**, comme l'a proclamé le P. Thomas Bicaba. C'est donc aussi l'occasion pour nous, en cette Année de la Foi, de renouveler notre foi. Avec ce défi, nous vous proposons d'en relever cinq autres pour faire honneur à notre église :

- **Le défi de la jeunesse** et de la fête au cours d'une soirée musicale le samedi 16 février 2013 : "Scène Ouverte" (voir encadré)

## Scène ouverte : les jeunes en concert !

**Samedi 16 février :**

venez passer la soirée en musique

**18 h** : messe des jeunes

**19 h** : soirée louanges dans l'église animée par la chorale des jeunes de Sainte-Pauline

**20h30** : Scène ouverte aux groupes musicaux de jeunes du quartier et de Mantes :

chant choral, Gospel, world, rock ...

Entrée gratuite. Crêpes et Hot-dogs

## - Le défi de la mémoire

pour retracer 100 ans de vie paroissiale

Au mois de juin, nous exposerons dans l'église 100 ans d'évolution du bâtiment et de ceux qui l'ont fait vivre depuis 1913.

Notre défi : fournir à Olivier de Peuffelhox et Frédéric Chenesseau le plus grand nombre de documents, photos, témoignages ... sur l'histoire de Sainte-Pauline. Fouillez vos mémoires, vos archives, vos albums photos pour nous submerger d'informations !

## - Le défi de l'accueil

et de la convivialité pour une fête de rentrée 2013 inoubliable

Le dimanche 29 septembre, nous accueillerons notre évêque et, je l'espère, tous nos voisins de rue, d'immeuble, de quartier, pour un barbecue de rentrée sans égal. Au cours de la journée, tous ensemble nous réaliserons même un "flash mob" autour de Sainte-Pauline !

Notre défi : faire venir et accueillir à Sainte-Pauline ce jour là tous ceux qui passent devant toute l'année sans jamais avoir osé rentrer.

## - Le défi de l'inventivité

pour la kermesse des 100 Ans

La kermesse clôturera notre année 2013. A nous de la rendre extraordinaire pour cet anniversaire exceptionnel. Toutes les idées sont les bienvenues, nous comptons sur vous !

## - Et enfin le défi de la générosité

pour redonner des habits neufs à notre église

Fin décembre 2012, le projet de rénovation de l'intérieur de Sainte-Pauline a été approuvé par le diocèse qui nous apporte son soutien logistique et financier. Le projet consiste à remettre à neuf tout l'intérieur de l'église, voûtes, murs, colonnes, à refaire l'électricité et étanchéifier les vitraux..



## Un peu d'histoire

Début 1911, Mme (Joseph) Armand CHARDRON faisait don à l'évêché de Versailles de sa propriété du Vésinet, l'enclos actuel de notre église, en souvenir de son mari décédé, en vue de faire construire une chapelle. La **première pierre est posée le 13 juin 1911** et elle dépendra de la paroisse Sainte-Marguerite. Financée entièrement par Mme Chardron, elle sera baptisée "**Sainte-Pauline**" en mémoire de leur fille, décédée à l'âge de 20 ans en 1886. L'édifice, de style "gothique" à la demande de Mme Chardron, est l'œuvre de l'architecte Debaube-Duplan. Elle est construite dans un matériau nouveau : le ciment aggloméré.

**La Chapelle Sainte-Pauline est consacrée le 13 juillet 1913** par Mgr Gibier, évêque de Versailles, qui fixe au **26 janvier, fête de sainte Paule, la fête patronale de la chapelle.**

Afin de pourvoir aux besoins religieux des habitants de plus en plus nombreux dans les quartiers situés autour du «Rond Point», Mgr Gibier signe une ordonnance le 27 décembre 1918 créant une **nouvelle paroisse à partir du 15 janvier 1919**. Ainsi la chapelle devient église et naît la paroisse **Sainte -Pauline au Vésinet qui englobe certains quartiers du Vésinet, du Pecq et de Montesson.** **Frédéric Chenesseau**



Maurice UTRILLO (1883-1955)  
L'église de Sainte-Pauline du Vésinet, 1947

Sur un budget prévisionnel de 160 000 euros, il nous faudra trouver 55 000 euros par le biais d'une souscription.

Notre défi : donner à cette souscription la base la plus large possible en sollicitant tous les

paroissiens occasionnels de Sainte-Pauline et les habitants du quartier.

**Pour chaque euro que nous donnons, trouvons un euro supplémentaire !**

**Bernard Naudin**

## Tous mobilisés pour la souscription !

L'habitude nous joue des tours ... A force de la retrouver tous les dimanches, nous ne voyons plus que notre église est devenue triste et sale. Levez les yeux vers la voûte, y distinguez vous encore les étoiles ? Observez les vitraux, voyez-vous l'eau qui s'infiltrer ?

Des travaux de rénovation sont indispensables. Quel meilleur moment qu'un double jubilé pour les effectuer ?

Le budget prévisionnel, établi avec l'aide du diocèse, s'élève à 160 000 euros.

La paroisse, en puisant sur ses réserves peut en financer 30%, le diocèse s'est aussi engagé sur la même somme.

**Il nous faut donc trouver 55 000 euros par le biais d'une souscription**, et pour cela nous avons besoin de vous tous. Nous connaissons votre générosité et nous savons que vous répondrez à notre appel.

**Mais pour réunir cette somme, il faut que nous allions tous chercher des donateurs au delà des paroissiens habituels.** Sainte-Pauline est l'église de beaucoup de gens qui ne la fréquentent que très occasionnellement. Allons les solliciter : ce sont nos voisins, nos amis, nos familles, nos commerçants...

**Des dépliants sont à votre disposition pour décrire le projet : distribuons les autour de nous, rencontrons, expliquons, convainquons** ces futurs donateurs que Sainte-Pauline est leur église et que nous avons besoin d'eux pour l'entretenir !

**B.N.**